

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : www.fsgt31.fr

fsgt.31@free.fr



**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

29 AOÛT 2017

N° 1

SOMMAIRE

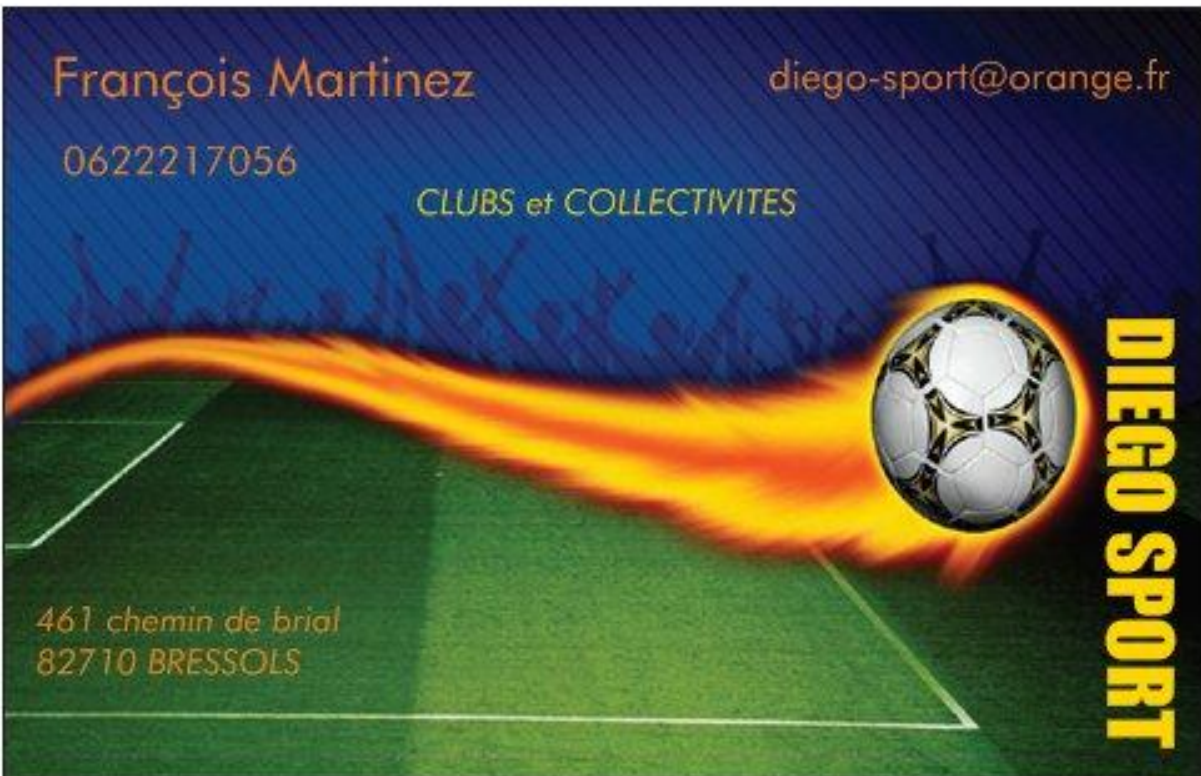
- Réunion de la Commission,
- Editorial,
- Pense-bête,
- Licenciés d'une autre discipline,
- Rédaction feuille de match,
- Contrôle feuille de match,
- Contrôle systématique des licences et début des rencontres,
- Certificats médicaux,
- Reliquat des sanctions pour la saison 2017-2018
- Précision règlement,
- Challenge de la Sportivité Diego Sport,
- Coupe de France Auguste Delaune,
- Coupe Occitane,
- Championnat,
- Arbitrage,
- Calendrier semaine 38.



SAISON 2017 - 2018

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez
0622217056
diego-sport@orange.fr
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 28 Août 2017.

Présents : Patrick FINKBEINER, Jean-Claude LECRU, José MARTINEZ et Joseph RICART.

EDITORIAL

Après des vacances fort appréciées par tout le monde, nous voilà tous prêts pour entamer une nouvelle saison qui, nous l'espérons, sera bénéfique à tout le monde, et se jouera comme la saison dernière dans le **respect de l'adversaire, des arbitres et du jeu.**

N'oublions pas que le football doit rester un jeu.

Comme vous allez le voir par la suite, nous avons perdu quatre équipes, dont une que nous avons exclue. Malheureusement, aucune nouvelle n'est venue nous rejoindre. Avec 35 équipes, nous avons composé quatre poules.

L'expérience des années précédentes concernant les matchs à rattraper, les forfaits (plus nombreux en divisions inférieures), les équipes allant le plus loin dans les différentes coupes, nous a incité à composer les poules comme vous allez le voir par la suite. Nous avons composé les poules Excellence et Promotion Excellence avec 8 équipes, la division honneur avec 9 équipes, et la Promotion Honneur avec dix équipes. Afin de pouvoir disputer un nombre de matchs suffisant, nous avons reconduit la "Coupe de la Ligue" pour les équipes d'Excellence et de Promotion-excellence".

A tous, les nouveaux comme aux anciens, vous tous, ceux qui travaillent ou qui cherchent un emploi, ceux qui étudient, nous vous souhaitons la bienvenue au sein de notre football afin de passer de bonnes soirées dans un esprit loyal.

PENSE-BETE

❶ **FORMALITE POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

❶ Nom du site : fsgt31.fr

❷ Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

❸ Pour accéder au memento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

❹ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

❺ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE

CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

REGLEMENT INTERIEUR

② DEMANDE DE LICENCE

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

① www.fsgt31.fr,

② Football à 11,

③ Actualités,

④ Demande de licence.

③ DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

④ TARIFS

 Tarifs des licences :

adulte avec assurance : **38.00 €**

jeune avec assurance (né de 1998 à 2001) : **32 €**

Nous vous rappelons que pour tout dossier incomplet, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié :

Dossier complet = demande de licence + carton blanc et photocopie de la pièce d'identité (pour une nouvelle licence) + chèque.

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que le lundi et le mardi après midi, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **32 €**

Soit un total de **20 € par équipe**, ou **40 €** s'il y a deux arbitres.

LICENCIES D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc**.

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

Les feuilles de matchs de championnat ont changé. Nous vous en parlerons dans le prochain bulletin.

CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, « **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ». Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

QUALIFICATIONS

Les compétitions débutant la semaine 38, à partir du lundi 18 septembre 2017, par les rencontres de championnat, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date.** Sachant que la permanence de la Commission se tient les lundis après midi à partir de 16h30, et tenant compte par ailleurs, qu'il faut 7 jours pleins pour la qualification d'un nouveau joueur ou un muté, et 24h00 pour un renouvellement, il est impératif que les clubs **déposent les licences au plus tard le lundi 11 septembre 2017 (le 4 pour les nouveaux joueurs)**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité. D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), **il doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité, ou être en possession de sa licence de la saison dernière. Sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.** Alors, prévenez vos joueurs.

CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

RELIQUAT DES SANCTIONS POUR LA SAISON 2017/2018

Certains licenciés sont encore suspendus pour ce début de saison. **Soyez vigilants sur le reliquat des sanctions de vos joueurs. Ceci évitera des situations pénalisantes pour votre équipe.**

Rappelez-vous que pour que le joueur puisse continuer à purger sa suspension, il doit être licencié dès le début de la saison :

ART 31-E-13 : QUALIFICATION DES JOUEURS

JOUEUR SUSPENDU EN « TEMPS » :

« Un joueur suspendu en « temps » à cheval sur deux saisons, sera requalifié au terme de sa sanction sous condition qu'il ait repris sa licence au début de la saison sportive suivante. »

PRECISION REGLEMENT

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE DIEGO SPORT

Ce challenge est bien évidemment reconduit, dans les mêmes conditions que la saison dernière.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE DROITE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence de la saison précédente, sous peine de licence refusée

COUPE DE FRANCE AUGUSTE DELAUNE

Comme déclaré à l'Assemblée du moi de Juin, vous aviez le choix de vous inscrire dans l'une ou l'autre des deux coupes proposées.

En coupe de France Auguste Delaune, 14 équipes sont engagées et de ce fait l'épreuve se composera de 2 poules de 5 équipes et 1 poule de 4 équipes. Le tirage au sort a eu lieu le lundi 28 août 2017 au siège du Comité, en présence des représentants de US LABEGE et AJ SAINT EXUPERY.

Le Collectif Fédéral n'ayant pas encore établi le nombre de qualifiés, nous nous basons sur 6 équipes qualifiées.

Les deux premiers de poule sont qualifiés directement. Les autres qualifiés seront désignés en fonction du quota attribué à notre comité par la fédération.

Les têtes de série étant comme d'habitude les équipes sorties premières de leur poule la saison dernière: AC2L, US LABEGE et ASC CNES.

Ce tirage a donné les groupes suivants :

POULE 1	POULE 2	POULE 3
AS ST LOUP CAMMAS	AC2L*	US LABEGE*
ASEAT	ASCA	MIRAIL UNITED
AJ SAINT EXUPERY	DYNAMO AGAFOUS FC	LES SHADOCKS DE SEILH
PASPORT	NEW TEAM	AS DRT
ASC CNES*	TOLOSA FOOT SYSTEM	

Nous vous rappelons les deux points de règlement, particuliers à la Coupe Auguste Delaune, (à l'attention des nouveaux clubs... et des autres).

- rentrée de touche au pied,
- le barème des points afin de permettre aux « petites équipes » d'avoir une chance de se qualifier : 3 points pour une victoire, 2 points pour un nul, et 1 point pour une défaite.

COUPE OCCITANE

Cette coupe concerne donc les équipes non intéressées par la Coupe Delaune. 20 équipes sont engagées et de ce fait l'épreuve se composera de 4 poules de 5 équipes. Le tirage au sort a eu lieu le lundi 28 août 2017 au siège du Comité, en présence des représentants de US LABEGE et AJ SAINT EXUPERY.

POULE 1	POULE 2	POULE 3
SB SPORT FC	SCLE FOOT	FONBO FC
AS DRT	USA FOOT	TOULOUSE SA
DYNAMO FC	FORZA VIOLA FC	USEMA COLOMIERS
ATHLETICO TOLOSA B	FSGT AUCAMVILLOISE	SOPRA FOOT
FC POTO	ATHLETICO TOLOSA A	ATHLETICO TOLOSA C

POULE 4

SHAKHTAR TOLOSA

IO TEAM

MECAPROTEC FC

FA ROQUES

ALTRAN FOOT

CHAMPIONNAT

Ayant 35 équipes cette saison, nous avons constitué 2 groupes de 8 équipes, 1 groupe de 9 équipes et 1 groupe de 10 équipes.

Les différentes divisions se composent comme suit (par ordre des dates d'inscription) :

<p><i>Division Excellence :</i></p> <p>LES SHADOCKS DE SEILH ATHLETICO TOLOSA B AJ SAINT EXUPERY ASC CNES USEMA COLOMIERS US LABEGE-RAMONVILLE ASEAT PASPORT</p>	<p><i>Division Promotion Excellence :</i></p> <p>SCLE FOOT ATHLETICO TOLOSA A MECAPROTEC FC MISTRAL P.L. FC POTO FONBO FC FA ROQUES SHAKHTAR TOLOSA</p>
<p><i>Division Honneur :</i></p> <p>FORZA VIOLA FC AC2L ALTRAN FOOT NEW TEAM AS ST LOUP CAMMAS ASCA FSGT AUCAMVILLOISE SB SPORT FC DYNAMO AGAFOUS FC</p>	<p><i>Division Promotion Honneur :</i></p> <p>TOLOSA FOOT SYSTEM US CAF ATHLETICO TOLOSA C MIRAIL UNITED DYNAMO FC SOPRA FOOT AS DRT IO TEAM TOULOUSE SA USA FOOT</p>

Comme précisé plus haut, les équipes d'Excellence et Promotion excellence disputeront la coupe de la Ligue: les équipes premières de leur poules seront qualifiées pour les phases finales (*en fonction des rencontres en retard, nous pourrions envisager de qualifier les deux premières équipes de chaque poule*).

POULE A USEMA COLOMIERS SHAKHTAR TOLOSA ATHLETICO TOLOSA A ASEAT	POULE B FA ROQUES FC POTO ASC CNES US LABEGE
POULE C SCLE FOOT MISTRAL P.L. PASPORT LES SHADOCKS DE SEILH	POULE D ATHLETICO TOLOSA B AJ SAINT EXUPERY MECAPROTEC FC FONBO FC

ARBITRAGE

La première réunion d'arbitre aura lieu le **mardi 12 septembre 2017**, à 19h au Comité. Les arbitres doivent prévenir le responsable de leur participation (par mail).

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».

La mairie de Toulouse ne nous ayant pas encore attribué nos créneaux, le calendrier a été fait avec ceux de la saison dernière et vous est donné sous toute réserve.

SEMAINE 38 DU 18/09/2017 AU 22/09/2017

Division : Excellence – Journée 1 aller

SHADOCKS SEILH	ATHLETICO TOLOSA B	Seilh Synthé	Ve 22/09	20h45
AJ SAIN T EXUPERY	ASC CNES	Lardenne Synthé	Me 20/09	19h45
USEMA COLOMIERS	US LABG.-RAMONVILLE	Capitany Synthé	Me 20/09	20h00
ASEAT	PASPORT	Ceat Oran	Ve 22/09	20h00

Division : Promotion Excellence – Journée 1 aller

ATHLETICO TOLOSA A	SCLE FOOT	Stadium n°4 Synthé	Lu 18/09	20h00
MECAPROTEC FC	MISTRAL P.L.	Muret Auriol	Lu 18/09	20h00
FC POTO	FONBO FC	La Ramée Synthé	Ve 22/09	19h45
SHAKHTAR TOLOSA	FA ROQUES	R. Barran	Ve 22/09	19h45

Division : Honneur – Journée 1 aller

FORZA VIOLA FC	AC2L	Stadium Taton Synthé	Je 21/09	20h00
ALTRAN FOOT	NEW TEAM	Blagnac Baradels Syn	Je 21/09	20h30
AS ST LOUP CAMMAS	ASCA	St Loup Cammas	Je 21/09	20h15

DYNAMO AGAFOUS FC FSGT AUCAMVILLOISE R. Barran Je 21/09 19h45
Exempt. SB SPORT FC

Division : Promotion Honneur – Journée 1 aller

TOLOSA FOOT SYSTEM	SOPRA FOOT	Sordelo Hb	Me 20/09	19h45
US CAF	AS DRT	Sordelo St	Me 20/09	19h45
ATHLETICO TOLOSA C	IO TEAM	Sordelo Hb	Lu 18/09	19h45
MIRAIL UNITED	TOULOUSE SA	D. Faucher	Ve 22/09	19h45
DYNAMO FC	USA FOOT	Sordelo St	Je 21/09	19h45

BONNE SAISON A TOUS ET TOUTES

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : www.fsgt31.fr

fsgt.31@free.fr



05 SEPTEMBRE 2017

N° 2

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

S **MMMAIRE**

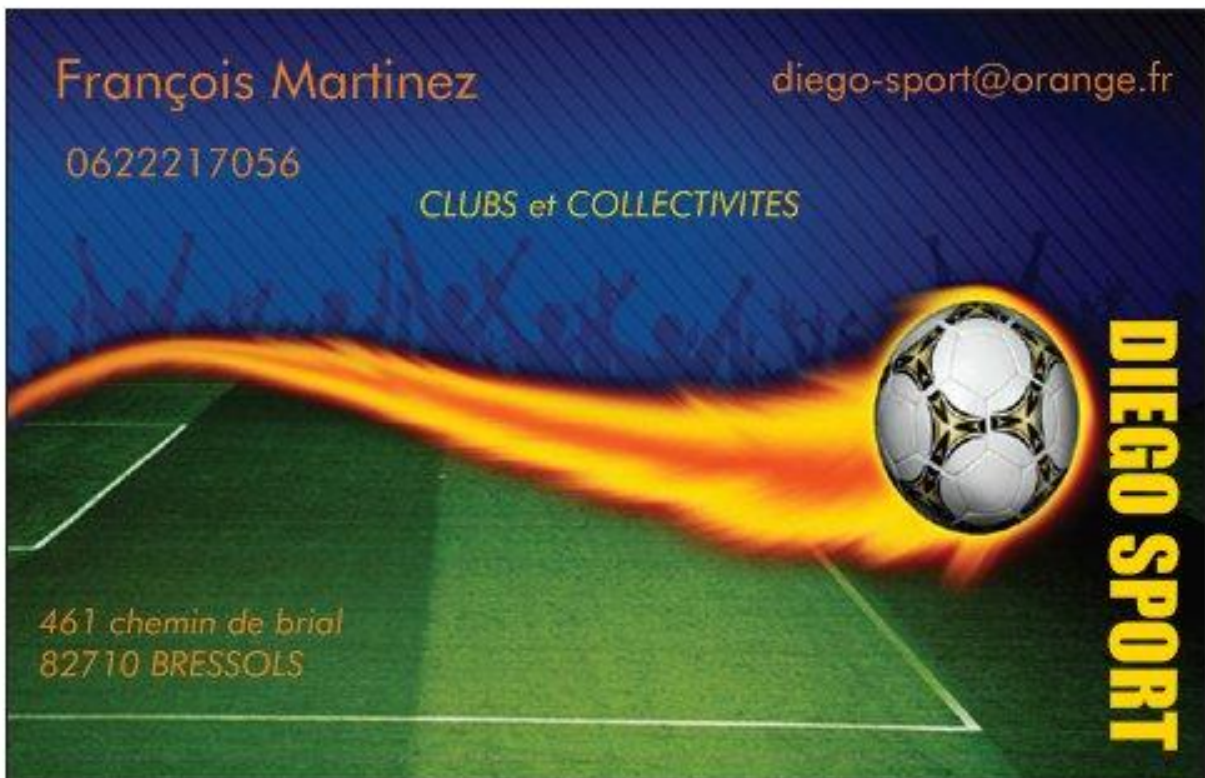
- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Licenciés d'une autre discipline,
- Rédaction feuille de match,
- Contrôle feuille de match,
- Contrôle systématique des licences et début des rencontres,
- Qualifications,
- Certificats médicaux,
- Reliquat des sanctions pour la saison 2017-2018
- Précision règlement,
- Challenge de la Sportivité Diego Sport,
- Information licences,
- Coupe de France Auguste Delaune,
- Arbitrage,
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier semaines 38 et 39.



SAISON 2017 - 2018

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 04 Septembre 2017.

Présents : Bruno CADART, Jean-Claude LECRU, José MARTINEZ, Laurent SARDA et René SILHOL.

PENSE-BETE

❶ **FORMALITE POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ❶ Nom du site : fsgt31.fr
- ❷ Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS
- ❸ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO
- ❹ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS
- ❺ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS
- ❻ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ❶ www.fsgt31.fr,
- ❷ Football à 11,
- ❸ Actualités,
- ❹ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ❶ site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ❷ onglet : « en cas d'accident ».
- ❸ télécharger le document en format pdf.

❹ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

adulte avec assurance : **38.00 €**

jeune avec assurance (né de 2000 à 2002) : **32 €**

Nous vous rappelons que pour tout dossier incomplet, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié :

Dossier complet = demande de licence + carton blanc et photocopie de la pièce d'identité (pour une nouvelle licence) + chèque.

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que le lundi et le mardi après-midi, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité. **Néanmoins, si des demandes sont déposées un autre jour et qu'une anomalie est constatée le lundi suivant, la participation du dit joueur entraînera le match perdu par pénalité.**

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **32 €**

Soit un total de **20 € par équipe**, ou **40 €** s'il y a deux arbitres.

LICENCIES D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc**.

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, « **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ». Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

QUALIFICATIONS

Les compétitions débutant la semaine 38, (à partir du lundi 18 septembre 2017), par les rencontres de championnat, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date.** Sachant que la permanence de la Commission se tient les lundis après-midi à partir de 16h30, et tenant compte par ailleurs, qu'il faut 7 jours pleins pour la qualification d'un nouveau joueur ou un muté, et 24h00 pour un renouvellement, il est impératif que les clubs **déposent les licences au plus tard le lundi 11 septembre 2017 pour les nouveaux joueurs**, (le 15 pour les renouvellements), faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité. D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), **il doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité, ou être en possession de sa licence de la saison dernière. Sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.** Alors, prévenez vos joueurs.

CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

RELIQUAT DES SANCTIONS POUR LA SAISON 2017/2018

Certains licenciés sont encore suspendus pour ce début de saison. **Soyez vigilants sur le reliquat des sanctions de vos joueurs. Ceci évitera des situations pénalisantes pour votre équipe.**

Rappelez-vous que pour que le joueur puisse continuer à purger sa suspension, il doit être licencié dès le début de la saison :

ART 31-E-13 : QUALIFICATION DES JOUEURS

JOUEUR SUSPENDU EN « TEMPS » :

« Un joueur suspendu en « temps » à cheval sur deux saisons, sera requalifié au terme de sa sanction sous condition qu'il ait repris sa licence au début de la saison sportive suivante. ».

En cas de doute, contactez le responsable de la commission.

PRECISION REGLEMENT

RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE DIEGO SPORT

Ce challenge est bien évidemment reconduit, dans les mêmes conditions que la saison dernière.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE DROITE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence de la saison précédente, sous peine de licence refusée

COUPE DE FRANCE AUGUSTE DELAUNE

Le club NEW TEAM ne nous a toujours pas fait parvenir sa feuille d'engagement, document sans lequel la Fédération ne les prendra pas en considération.

ARBITRAGE

La première réunion d'arbitres aura lieu le **mardi 12 septembre 2017**, à 19h au Comité. Les arbitres doivent prévenir le responsable de leur participation (par mail). Les arbitres suivants n'ont toujours pas renvoyé leurs documents et de ce fait ne pourront pas être convoqués : BOIS Y., CLOS M., FUSETTI A., GOURMEL F., MOLINA J., RALECHE P., RAMIANDRISOA M., RAVIER E., SZYNCZEWSKI G. et TATAIAT H.

RECTIFICATIF CALENDRIER

SEMAINE 38 DU 18/09/2017 AU 22/09/2017

Division : Honneur – Journée 1 aller

ALTRAN FOOT

FORZA VIOLA

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».

La mairie de Toulouse ne nous ayant pas encore attribué nos créneaux, le calendrier a été fait avec ceux de la saison dernière et vous est donné sous toute réserve.

SEMAINE 38 DU 18/09/2017 AU 22/09/2017

Division : Excellence – Journée 1 aller

SHADOCKS SEILH	ATHLETICO TOLOSA B	Seilh Synthé	Ve 22/09	20h45
AJ SAIN T EXUPERY	ASC CNES	Lardenne Synthé	Me 20/09	19h45
USEMA COLOMIERS	US LABEGE	Capitany Synthé	Me 20/09	20h00
ASEAT	PASPORT	Ceat Oran	Ve 22/09	20h00

Division : Promotion Excellence – Journée 1 aller

MECAPROTEC FC	SCLE FOOT	Muret Auriol	Lu 18/09	20h00
MISTRAL P.L.	ATHLETICO TOLOSA A	Sordelo Hb	Je 21/09	19h45
FC POTO	FA ROQUES	La Ramée Synthé	Ve 22/09	19h45
SHAKHTAR TOLOSA	FONBO FC	R. Barran	Ve 22/09	19h45

Division : Honneur – Journée 1 aller

ALTRAN FOOT	FORZA VIOLA	Blagnac Baradels Syn	Je 21/09	20h30
NEW TEAM	AC2L	Stadium Taton Synthé	Je 21/09	20h30
AS ST LOUP CAMMAS	DYNAMO AGAFOUS FC	St Loup Cammas	Je 21/09	20h15
ASCA	SB SPORT FC	Beaupuy	Me 20/09	20h15
Exempt: FSGT AUCAMVILLOISE				

Division : Promotion Honneur – Journée 1 aller

TOLOSA FOOT SYSTEM	SOPRA FOOT	Sordelo Hb	Me 20/09	19h45
US CAF	AS DRT	Sordelo St	Me 20/09	19h45
ATHLETICO TOLOSA C	IO TEAM	Stadium Synthé	Lu 18/09	20h00
MIRAIL UNITED	TOULOUSE SA	D. Faucher	Ve 22/09	19h45
DYNAMO FC	USA FOOT	R. Barran	Je 21/09	19h45

SEMAINE 39 DU 25/09/2017 AU 29/09/2017

Coupe Auguste Delaune : Poule 1 - Tour 1

AS ST LOUP CAMMAS	ASEAT	St Loup Cammas	Je 28/09	20h15
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Lardenne Synthé	Me 27/09	19h45
Exempt: ASC CNES				

Coupe Auguste Delaune : Poule 2 - Tour 1

ASCA	AC2L	Beaupuy	Me 27/09	20h15
NEW TEAM	DYNAMO AGAFOUS FC	Sordelo Hb	Je 28/09	19h45
Exempt: TOLOSA FOOT SYSTEM				

Coupe Auguste Delaune : Poule 3 - Tour 1

US LABEGE	MIRAIL UNITED	Labège Innopole Synthé	Lu 25/09	20h15
SHADOCKS SEILH	MISTRAL P.L.	Seilh Synthé	Ve 29/09	20h45

Coupe Occitane : Poule A - Tour 1

SB SPORT FC	AS DRT	Stadium Synthé	Lu 25/09	20h00
DYNAMO FC	ATHLETICO TOLOSA B	R. Barran	Je 28/09	19h45
Exempt: FC POTO				

Coupe Occitane : Poule B - Tour 1

USA FOOT	FSGT AUCAMVILLOISE	Blagnac Baradels	Me 27/09	20h30
SCLE FOOT	ATHLETICO TOLOSA A	Sordelo St.	Je 28/09	19h45
Exempt: FORZA VIOLA				

Coupe Occitane : Poule C - Tour 1

USEMA COLOMIERS	FONBO FC	Capitany Synthé	Me 27/09	20h00
ATHLETICO TOLOSA C	SOPRA FOOT	Sordelo Hb	Me 27/09	19h45
Exempt: TOULOUSE SA				

Coupe Occitane : Poule D - Tour 1

MECAPROTEC FC	SHAKHTAR TOLOSA	Muret Auriol	Lu 25/09	20h00
FA ROQUES	IO TEAM	Roques	Lu 25/09	20h30
Exempt: ALTRAN FOOT				

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : www.fsgt31.fr

fsgt.31@free.fr



12 SEPTEMBRE 2017

N° 3

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

SOMMAIRE

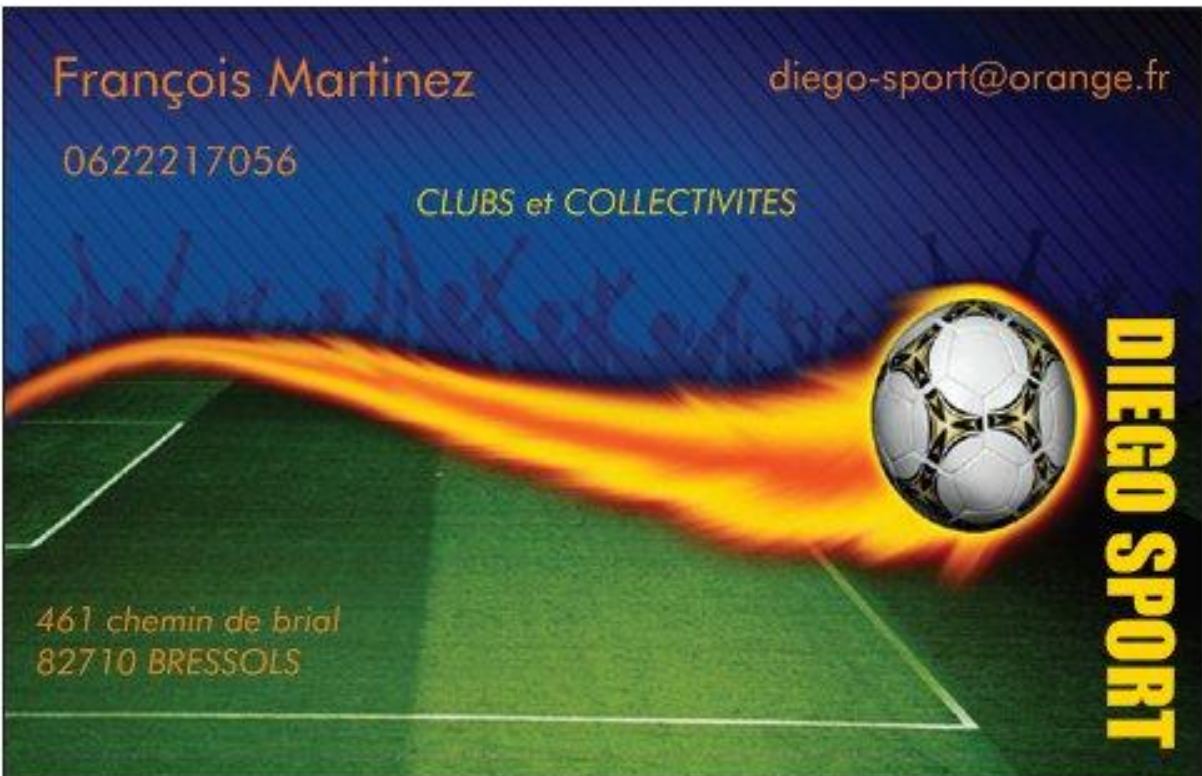
- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Licenciés d'une autre discipline,
- Rédaction feuille de match,
- Contrôle feuilles de match,
- Contrôle systématique des licences et début des rencontres,
- Qualifications,
- Certificats médicaux,
- Reliquat des sanctions pour la saison 2017-2018
- Précision règlement,
- Challenge de la Sportivité Diego Sport,
- Information licences,
- Arbitrage,
- Calendrier semaines 38 et 39.



SAISON 2017 - 2018

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 11 Septembre 2017.

Présents : Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, José MARTINEZ, Laurent SARDA et René SILHOL.

PENSE-BETE

❶ **FORMALITE POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ❶ Nom du site : fsgt31.fr
- ❷ Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS
- ❸ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO
- ❹ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS
- ❺ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS
- ❻ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ❶ www.fsgt31.fr,
- ❷ Football à 11,
- ❸ Actualités,
- ❹ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ❶ site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ❷ onglet : « en cas d'accident ».
- ❸ télécharger le document en format pdf.

❹ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

adulte avec assurance : **38.00 €**

jeune avec assurance (né de 2000 à 2002) : **32 €**

Nous vous rappelons que pour tout dossier incomplet, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié :

Dossier complet = demande de licence + carton blanc et photocopie de la pièce d'identité (pour une nouvelle licence) + chèque.

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que le lundi et le mardi après-midi, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité. ***Néanmoins, si des demandes sont déposées un autre jour et qu'une anomalie est constatée le lundi suivant, la participation du dit joueur entraînera le match perdu par pénalité.***

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **32 €**

Soit un total de **20 € par équipe**, ou **40 €** s'il y a deux arbitres.

LICENCIES D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc**.

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, « **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ». Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

QUALIFICATIONS

Les compétitions débutant la semaine 38, (à partir du lundi 18 septembre 2017), par les rencontres de championnat, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date.** Sachant que la permanence de la Commission se tient les lundis après-midi à partir de 16h30, et tenant compte par ailleurs, qu'il faut 7 jours pleins pour la qualification d'un nouveau joueur ou un muté, et 24h00 pour un renouvellement, il est impératif que les clubs **déposent les licences au plus tard le lundi 11 septembre 2017 pour les nouveaux joueurs**, (le 15 pour les renouvellements), faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité. D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), **il doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité, ou être en possession de sa licence de la saison dernière. Sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.** Alors, prévenez vos joueurs.

CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

RELIQUAT DES SANCTIONS POUR LA SAISON 2017/2018

Certains licenciés sont encore suspendus pour ce début de saison. **Soyez vigilants sur le reliquat des sanctions de vos joueurs. Ceci évitera des situations pénalisantes pour votre équipe.**

Rappelez-vous que pour que le joueur puisse continuer à purger sa suspension, il doit être licencié dès le début de la saison :

ART 31-E-13 : QUALIFICATION DES JOUEURS

JOUEUR SUSPENDU EN « TEMPS » :

« Un joueur suspendu en « temps » à cheval sur deux saisons, sera requalifié au terme de sa sanction sous condition qu'il ait repris sa licence au début de la saison sportive suivante. ».

En cas de doute, contactez le responsable de la commission.

PRECISION REGLEMENT

RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE DIEGO SPORT

Ce challenge est bien évidemment reconduit, dans les mêmes conditions que la saison dernière.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE DROITE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence de la saison précédente, sous peine de licence refusée.



US AERO FOOT : Manque carton blanc de MEILHON Cyril.

ALTRAN FOOT : Manque avis de mutation de NGUYEN CHI Ken.

ALTRAN FOOT : Les joueurs LEGUILLER Quentin et NEMBOT Deixonne, toujours licenciés au club ALTRAN FOOT.

ARBITRAGE

Les arbitres suivants n'ont toujours pas renvoyé leurs documents et de ce fait ne pourront pas être convoqués : BOIS Y., CLOS M., FUSETTI A., GOURMEL F., MOLINA J., RALECHE P., RAMIANDRISOA M., RAVIER E. et TATAIAT H.
Manque carte d'arbitre de AURIOL B. et SZYNCZEWSKI G.

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».

Les calendriers des différentes compétitions sont visibles sur le site de la FSGT. Ils vous sont également joints à ce bulletin.

SEMAINE 38 DU 18/09/2017 AU 22/09/2017

Division : Excellence – Journée 1 aller

SHADOCKS SEILH	ATHLETICO TOLOSA B	Seilh Synthé	Ve 22/09	20h45
AJ SAIN T EXUPERY	ASC CNES	Lardenne Synthé	Me 20/09	19h45
USEMA COLOMIERS	US LABEGE	Capitany Synthé	Me 20/09	20h00
ASEAT	PASPORT	Ceat Oran	Ve 22/09	20h00

Division : Promotion Excellence – Journée 1 aller

MECAPROTEC FC	SCLE FOOT	Muret Auriol	Lu 18/09	20h00
MISTRAL P.L.	ATHLETICO TOLOSA A	Sordelo Hb	Je 21/09	19h45
FC POTO	FA ROQUES	La Ramée Synthé	Ve 22/09	19h45
SHAKHTAR TOLOSA	FONBO FC	R. Barran	Ve 22/09	19h45

Division : Honneur – Journée 1 aller

ALTRAN FOOT	FORZA VIOLA	Blagnac Baradels Syn	Je 21/09	20h30
NEW TEAM	AC2L	Stadium Taton Synthé	Je 21/09	20h30
AS ST LOUP CAMMAS	DYNAMO AGAFOUS FC	St Loup Cammas	Je 21/09	20h15
ASCA	SB SPORT FC	Beaupuy	Me 20/09	20h15

Exempt: FSGT AUCAMVILLEISE

Division : Promotion Honneur – Journée 1 aller

TOLOSA FOOT SYSTEM	SOPRA FOOT	Sordelo Hb	Me 20/09	19h45
US CAF	AS DRT	Sordelo St	Me 20/09	19h45
ATHLETICO TOLOSA C	IO TEAM	Stadium Synthé	Lu 18/09	20h00
MIRAIL UNITED	TOULOUSE SA	D. Faucher	Ve 22/09	19h45
DYNAMO FC	USA FOOT	R. Barran	Je 21/09	19h45

SEMAINE 39 DU 25/09/2017 AU 29/09/2017

Coupe Auguste Delaune : Poule 1 - Tour 1

AS ST LOUP CAMMAS	ASEAT	St Loup Cammas	Je 28/09	20h15
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Lardenne Synthé	Me 27/09	19h45

Exempt: ASC CNES

Coupe Auguste Delaune : Poule 2 - Tour 1

ASCA	AC2L	Beaupuy	Me 27/09	20h15
NEW TEAM	DYNAMO AGAFOUS FC	Sordelo Hb	Je 28/09	19h45

Exempt: TOLOSA FOOT SYSTEM

Coupe Auguste Delaune : Poule 3 - Tour 1

US LABEGE	MIRAIL UNITED	Labège Innopole Synthé	Lu 25/09	20h15
SHADOCKS SEILH	MISTRAL P.L.	Seilh Synthé	Ve 29/09	20h45

Coupe Occitane : Poule A - Tour 1

SB SPORT FC	AS DRT	Stadium Synthé	Lu 25/09	20h00
DYNAMO FC	ATHLETICO TOLOSA B	R. Barran	Je 28/09	19h45

Exempt: FC POTO

Coupe Occitane : Poule B - Tour 1

USA FOOT	FSGT AUCAMVILLOISE	Blagnac Baradels	Me 27/09	20h30
SCLE FOOT	ATHLETICO TOLOSA A	Sordelo St.	Je 28/09	19h45

Exempt: FORZA VIOLA

Coupe Occitane : Poule C - Tour 1

USEMA COLOMIERS	FONBO FC	Capitany Synthé	Me 27/09	20h00
ATHLETICO TOLOSA C	SOPRA FOOT	Sordelo Hb	Me 27/09	19h45

Exempt: TOULOUSE SA

Coupe Occitane : Poule D - Tour 1

MECAPROTEC FC	SHAKHTAR TOLOSA	Muret Auriol	Lu 25/09	20h00
FA ROQUES	IO TEAM	Roques	Lu 25/09	20h30

Exempt: ALTRAN FOOT

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : www.fsgt31.fr

fsgt.31@free.fr



19 SEPTEMBRE 2017

N° 4

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

SOMMAIRE

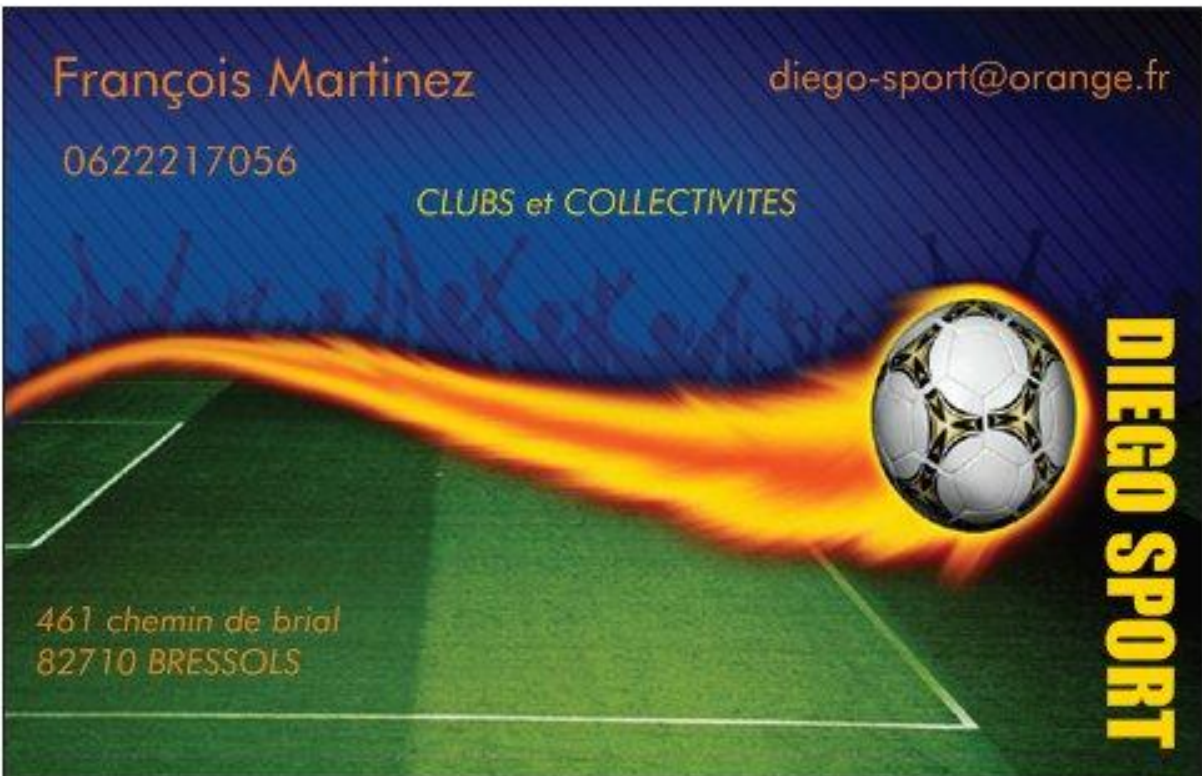
- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Reliquat des sanctions pour la saison 2017-2018
- Informations licences,
- Arbitrage,
- Rappel règlement Coupes,
- Forfait général,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier semaines 39 et 40.



SAISON 2017 - 2018

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 18 Septembre 2017.

Présents : Bruno CADART, José MARTINEZ et René SILHOL.

PENSE-BETE

❶ **FORMALITE POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ❶ Nom du site : fsgt31.fr
- ❷ Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS
- ❸ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO
- ❹ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS
- ❺ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS
- ❻ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ❶ www.fsgt31.fr,
- ❷ Football à 11,
- ❸ Actualités,
- ❹ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ❶ site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ❷ onglet : « en cas d'accident ».
- ❸ télécharger le document en format pdf.

❹ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

adulte avec assurance : **38.00 €**

jeune avec assurance (né de 2000 à 2002) : **32 €**

Nous vous rappelons que pour tout dossier incomplet, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié :

Dossier complet = demande de licence + carton blanc et photocopie de la pièce d'identité (pour une nouvelle licence) + chèque.

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que le lundi et le mardi après-midi, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité. **Néanmoins, si des demandes sont déposées un autre jour et qu'une anomalie est constatée le lundi suivant, la participation du dit joueur entraînera le match perdu par pénalité.**

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **32 €**

Soit un total de **20 € par équipe**, ou **40 €** s'il y a deux arbitres.

Tout arbitrage non réglé au plus tard le lundi midi suivant la rencontre, entraînera le match perdu par pénalité pour l'équipe en infraction, plus amende pour retard.

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc**.

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.



Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ QUALIFICATIONS

Les compétitions débutant cette semaine, à partir du lundi 18 septembre 2017, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date**. Sachant que la permanence de la Commission se tient les lundis après-midi à partir de 16h30, et tenant compte par ailleurs, qu'il faut 7 jours pleins pour la qualification d'un nouveau joueur ou un muté, et 24h00 pour un renouvellement, il est impératif que les clubs **aient déposé les licences au plus tard le lundi 11 septembre** faute de quoi, leurs nouveaux joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité. D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), **il doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité, ou être en possession de sa licence de la saison dernière. Sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.** Alors, prévenez vos joueurs.

⑦ CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

⑧ CONTRÔLE SYSTEMATIQUES DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, « **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ». Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

⑨ REDACTION ET CONTROLE DES FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les **NOMS des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation. Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.



Les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission, remplissez-les scrupuleusement.

⑩ RETOUR FEUILLES DE MATCH

Les feuilles de match doivent être retournées dans les délais, aussi bien l'original que le double, **(feuilles postées 48h après la rencontre ou parvenues à la Commission avant le lundi midi suivant la rencontre)**, sous peine de rencontre perdue par pénalité pour le club en infraction, plus amende pour retard.

⑪ RESPECT DES COULEURS

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

①② SANCTIONS

Les rencontres non jouées ou « forfait » ne sont pas comptabilisées pour les suspensions à purger.

①③ RAPPORT DES JOUEURS

Lorsqu'un joueur prend une exclusion définitive, il doit envoyer son rapport dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la rencontre. Si toutefois le rapport était envoyé par « **courrier électronique** », ce rapport devra **comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scanné et envoyé en pièce jointe, dans les vingt-quatre (24) heures**. Il devra être **confirmé par l'envoi de l'original par la voie postale** dans les cinq jours. Ce n'est qu'à ce moment qu'il sera pris en compte.

RELIQUAT DES SANCTIONS POUR LA SAISON 2017/2018

Certains licenciés sont encore suspendus pour ce début de saison. **Soyez vigilants sur le reliquat des sanctions de vos joueurs. Ceci évitera des situations pénalisantes pour votre équipe.**

Rappelez-vous que pour que le joueur puisse continuer à purger sa suspension, il doit être licencié dès le début de la saison :

ART 31-E-13 : QUALIFICATION DES JOUEURS

JOUEUR SUSPENDU EN « TEMPS » :

« Un joueur suspendu en « temps » à cheval sur deux saisons, sera requalifié au terme de sa sanction **sous condition qu'il ait repris sa licence au début de la saison** sportive suivante. ».

En cas de doute, contactez le responsable de la commission.

INFORMATIONS LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE :

C'EST LA CARTE DE DROITE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

RAPPEL

LES PHOTOS DOIVENT ETRE DE VRAIES PHOTOS OU DES PHOTOCOPIES DE TRES BONNE QUALITE SOUS PEINE DE LICENCE REFUSEE. ELLES NE DOIVENT PAS NON PLUS ETRE RECUPEREES SUR LA LICENCE DE LA SAISON PRECEDENTE SINON ELLES SERONT AUSSI REFUSEES.



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION DES JOUEURS :



RETRAIT DES CARTONS LICENCES :

Les équipes suivantes doivent retirer leurs cartons licences à compléter avant la date limite pour que **leurs joueurs ne soient pas disqualifiés**:

ASCA : jusqu'au 03/10 (24 joueurs)

US AERO FOOT : jusqu'au 03/10 (18 joueurs)

ALTRAN FOOT : jusqu'au 03/10 (20 joueurs)

US CAF : jusqu'au 03/10 (22 joueurs)

DYNAMO FC : jusqu'au 03/10 (23 joueurs)

NEW TEAM : jusqu'au 03/10 (22 joueurs)

SB SPORT : jusqu'au 03/10 (18 joueurs)

TOLOSA FOOT SYSTEM : jusqu'au 03/10 (22 joueurs)



RETOUR DES LICENCES A VALIDER :

Les équipes suivantes doivent rapporter leurs licences à valider avant la date limite pour que **leurs joueurs ne soient pas disqualifiés**:

FORZA VIOLA : jusqu'au 17/10 (26 joueurs)

AS ST LOUP CAMMAS : jusqu'au 17/10 (24 joueurs)

SOPRA FOOT : jusqu'au 17/10 (19 joueurs)

ARBITRAGE

Les arbitres suivants n'ont toujours pas renvoyé leurs documents et de ce fait ne pourront pas être convoqués et ne représenteront pas leur club : CLOS M., FUSETTI A., GOURMEL F. et RALECHE P.

Manque carte d'arbitre de AURIOL B. et SZYNCZEWSKI G.

Manque certificat médical de RAMIANDRISOA M..

RAPPEL REGLEMENT COUPES

Voici les principaux règlements des différentes coupes:

① COUPE DELAUNE (PHASE DEPARTEMENTALE):

- ☛ Feuilles de match de couleur **JAUNE**.
- ☛ Rentrée de touche au pied.
- ☛ Carton blanc=5min.
- ☛ Carton jaune=10min.
- ☛ Carton blanc + carton blanc (pour le même joueur)=exclusion définitive (carton rouge), sans possibilité de remplacement.
- ☛ Carton blanc + carton jaune (pour le même joueur)=exclusion définitive (carton rouge), sans possibilité de remplacement.
- ☛ Carton jaune + carton blanc (pour le même joueur)=exclusion définitive (carton rouge), sans possibilité de remplacement.
- ☛ Victoire=3 points, Nul=2 points, Défaite=1 point, Forfait ou Pénalité=0 point.

② COUPE OCCITANE:

- ☛ Feuilles de match de couleur **VERTE**.
- ☛ Rentrée de touche à la main.
- ☛ Carton blanc=5min.
- ☛ Carton jaune=10min.
- ☛ Carton blanc + carton blanc (pour le même joueur)=exclusion définitive (carton rouge), sans possibilité de remplacement.
- ☛ Carton blanc + carton jaune (pour le même joueur)=exclusion définitive (carton rouge), sans possibilité de remplacement.
- ☛ Carton jaune + carton blanc (pour le même joueur)=exclusion définitive (carton rouge), sans possibilité de remplacement.
- ☛ Victoire=3 points, Nul=2 points, Défaite=1 point, Forfait ou Pénalité=0 point.

FORFAIT GENERAL

Le club MIRAIL UNITED déclare forfait général pour la saison 17/18. Ce forfait nous contraint à remanier les Poules de Coupe Delaune, pour éviter d'avoir une poule de 3 équipes et deux Poules de 5 équipes.

Pour ne pas trop chambouler le calendrier des premières semaines, la commission a donc tiré au sort les deux exempts des Poules 1 et 2 l'équipe qui va intégrer la Poule 3. Il s'agit de TOLOSA FOOT SYSTEM.

Le calendrier de la Coupe Delaune est donc modifié en ce sens.

Concernant le Championnat, il y aura donc un exempt à chaque journée en Promotion Honneur.

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 39 DU 25/09/2017 AU 29/09/2017

Coupe Auguste Delaune : Poule 2 - Tour 1

Exempt. TOLOSA FOOT SYSTEM

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Coupe Auguste Delaune : Poule 3 - Tour 1

US LABEGE

TOLOSA FOOT SYSTEM

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».

Les calendriers des différentes compétitions sont visibles sur le site de la FSGT.



Terrain stabilisé de La ramée du lundi soir: Les clubs et les arbitres doivent se rendre aux vestiaires du terrain synthétique, et le gardien du stade attribuera les vestiaires disponibles.

SEMAINE 39 DU 25/09/2017 AU 29/09/2017

Coupe Auguste Delaune : Poule 1 - Tour 1

AS ST LOUP CAMMAS

ASEAT

St Loup Cammas

Je 28/09

20h15

PASPORT

AJ SAINT EXUPERY

Lardenne Synthé

Me 27/09

19h45

Exempt. ASC CNES

Coupe Auguste Delaune : Poule 2 - Tour 1

ASCA

AC2L

Beaupuy

Me 27/09

20h15

NEW TEAM

DYNAMO AGAFOUS FC

Sordelo Hb

Je 28/09

19h45

Coupe Auguste Delaune : Poule 3 - Tour 1

US LABEGE

TOLOSA FOOT SYST.

Labège Innopole Syn

Lu 25/09

20h15

SHADOCKS SEILH

MISTRAL P.L.

Seilh Synthé

Ve 29/09

20h45

Coupe Occitane : Poule A - Tour 1

SB SPORT FC

AS DRT

Stadium Synthé

Lu 25/09

20h00

DYNAMO FC

ATHLETICO TOLOSA B

R. Barran

Je 28/09

19h45

Exempt. FC POTO

Coupe Occitane : Poule B - Tour 1

USA FOOT	FSGT AUCAMVILLOISE	Blagnac Baradels	Me 27/09	20h30
SCLE FOOT	ATHLETICO TOLOSA A	Sordelo St.	Je 28/09	19h45

Exempt. FORZA VIOLA FC

Coupe Occitane : Poule C - Tour 1

USEMA COLOMIERS	FONBO FC	Capitany Synthé	Me 27/09	20h00
ATHLETICO TOLOSA C	SOPRA FOOT	Sordelo Hb	Me 27/09	19h45

Exempt. TOULOUSE SA

Coupe Occitane : Poule D - Tour 1

MECAPROTEC FC	SHAKHTAR TOLOSA	Muret Auriol	Lu 25/09	20h00
FA ROQUES	IO TEAM	Roques	Lu 25/09	20h30

Exempt. ALTRAN FOOT

SEMAINE 40 DU 02/10/2017 AU 06/10/2017

Coupe Auguste Delaune : Poule 1 - Tour 2

ASEAT	PASPORT	Ceat Oran	Ve 06/10	20h00
AJ SAINT EXUPERY	ASC CNES	Sordelo St	Me 04/10	19h45

Exempt. AS ST LOUP CAMMAS

Coupe Auguste Delaune : Poule 2 - Tour 2

AC2L	NEW TEAM	R. Barran	Ve 06/10	19h45
DYNAMO AGAFOUS FC	ASCA	Stadium Taton Synthé	Lu 02/10	20h00

Coupe Auguste Delaune : Poule 3 - Tour 2

MISTRAL P.L.	US LABEGE	Sordelo Hb	Je 05/10	19h45
SHADOCKS SEILH	TOLOSA FOOT SYST.	Seilh Synthé	Ve 06/10	20h45

Coupe Occitane : Poule A - Tour 2

AS DRT	DYNAMO FC	Sordelo Hb	Me 04/10	19h45
ATHLETICO TOLOSA B	FC POTO	R. Barran	Je 05/10	19h45

Exempt. SB SPORT FC

Coupe Occitane : Poule B - Tour 2

FORZA VIOLA FC	USA FOOT	Stadium Taton Synthé	Je 05/10	20h30
FSGT AUCAMVILLOISE	SCLE FOOT	Lardenne Synthé	Me 04/10	19h45

Exempt. ATHLETICO TOLOSA A

Coupe Occitane : Poule C - Tour 2

FONBO FC	ATHLETICO TOLOSA C	M. Cerdan St.	Lu 02/10	19h45
SOPRA FOOT	TOULOUSE SA	Sordelo St.	Je 05/10	19h45

Exempt. USEMA COLOMIERS

Coupe Occitane : Poule D - Tour 2

SHAKHTAR TOLOSA	FA ROQUES	La Ramée Synthé	Ve 06/10	19h45
IO TEAM	ALTRAN FOOT	Blagnac Baradels	Je 05/10	20h30

Exempt. MECAPROTEC FC

